

Division du 1er degré BUREAU DE LA COLLECTIVE

Affaire suivie par Michèle SATTLER

Téléphone
03 88 45 92 86
Télécopie
03 88 61 43 15
Courriel
michele.sattler@ac-strasbourg.fr
Adresse
65 avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg Cedex

Horaires du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h sur rendez vous de 13h 30 à 17h Strasbourg, le 7 mai 2014.

Le Directeur académique des services de l'Education nationale

à

Mesdames et messieurs les instituteurs et professeurs des écoles

s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de l'Education nationale chargés de circonscription du 1^{er} degré

Objet: Mouvement 2014

Appel à candidatures pour un poste à profil.

J'ai l'honneur de vous informer que le poste suivant sera vacant pour la rentrée scolaire 2014 – 2015 :

> 1 Poste de conseiller pédagogique de circonscription à Strasbourg 3

Vous trouverez, ci-joint, la fiche de poste correspondante.

Les candidats feront parvenir à l'Inspecteur de l'Education nationale de leur circonscription la fiche de candidature ci-jointe, accompagnée de la photocopie du dernier rapport d'inspection pour le 15 mai 2014 au plus tard.

Les dossiers seront transmis par l'Inspecteur de l'Education nationale, à la Direction départementale des services de l'Education nationale, le 19 mai 2014. La commission de recrutement se déroulera le jeudi 22 mai 2014.

Les candidats remplissant les conditions requises et retenus à l'issue de l'entretien seront affectés sur le poste à titre définitif, après validation par les instances paritaires, à la rentrée scolaire 2014-2015.

Pour le Directeur académique L'Inspecteur de l'Education nationale adjoint

Jean-Baptiste LADAIQUE

Direction des services départementaux du Bas-Rhin D1D

Fiche Profil de Poste

Circonscription: STRASBOURG 3

Libellé du poste : Conseiller Pédagogique de Circonscription

1. Définition du poste et des missions :

Le conseiller pédagogique est un **enseignant maître formateur** qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education nationale dont il est le collaborateur direct. Il met en œuvre le projet de circonscription, contribue au pilotage de la circonscription dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.

Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription ou de représentation de l'IEN. Il est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des professeurs, et plus particulièrement auprès des entrants dans le métier. Il apporte un regard positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension sociale du métier d'enseignant.

Il assure le suivi des actions particulières dans ses aspects réglementaires et pédagogiques.

Animation et formation :

Il participe et/ou anime des groupes de travail (directeurs, liaisons inter cycles...)

Il participe activement à l'organisation et à la conduite des animations pédagogiques et aux stages de circonscription.

Il encourage et contribue à la diffusion des réussites pédagogiques.

- Il contribue à l'actualisation des ressources sur le site de la circonscription.
- Il participe à la formation départementale des enseignants et contribue aux projets de l'institution.

Fonctionnement pédagogique et administratif des écoles :

- Il assiste les équipes pédagogiques dans l'élaboration et l'évaluation des projets d'école, des programmations de cycle et d'école, dans l'analyse des résultats aux évaluations...ll peut être amené à participer aux conseils de maîtres et de cycle dans les écoles.
- Il apporte son concours à la préparation des collègues qui se présentent à des examens professionnels tels le CAFIPEMF ou le CAPA-SH.
- Il opère un suivi des actions des écoles et tient un tableau de bord.
- Il assiste les directeurs dans l'animation des équipes, l'élaboration et la mise à jour d'outils de pilotage.

Suivi des élèves :

- Il assiste les équipes d'école dans la mise en œuvre des réponses adaptées aux besoins des élèves (PPRE, APC,...)
- Il participe, en cas de besoin, aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de la scolarisation.

Suivi des enseignants :

• Il apporte l'aide nécessaire aux enseignants (entrant dans le métier, se préparant à des examens professionnels, en difficulté professionnelle).

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Titulaire du CAFIPEMF, il témoignera de

- compétences pédagogiques avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire
- · capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative
- · qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté
- capacités à travailler avec les écoles en éducation prioritaire.
- Son aptitude à travailler en équipe est avérée, tout comme le sont ses capacités de communication, d'organisation et d'analyse.

3. Conditions de recrutement :

Le candidat sera entendu par une commission composée de trois personnes dont l'IEN de la circonscription.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Inspection de l'Education Nationale de Strasbourg 3 5, rue de Soultz - 67100 Strasbourg / Tel : 03 88 84 75 57

Adresse: 5 rue de Soultz 67100 Strasbourg



CANDIDATURE A UN POSTE A PROFIL

Date de retour à l'Inspection de circonscription : 15 mai 2014

Nom:	Prénom :
	Truon
_	
Tél. personnel :	Tél. professionnel :
Mail:	
	du poste
CONSEILLER PEDAGOGIQUE DE CIRCONSCRIPTION – STRASBOURG 3	
AVIS DE L'IEN DE LA CIRCONSCRIPTION D'ORIGINE (en cas de candidature hors circonscription)	
	4
•	
☐ Favorable ☐	Défavorable
Date et signature :	